



DOSSIER PRESSE
LUNDI 13 OCTOBRE 2025

Conseil d'Agglomération
13 octobre 2025

CONTACT PRESSE

Orlane FOUCAULT | Attachée de presse m2A
06 45 86 16 47 • orlane.foucault@m2A.fr

m2A.fr

Sommaire

#FINANCES

L'investissement territorial intégré (ITI),
un outil financier partenarial
au service du territoire de m2A 03

&

Annexe : PPT de présentation du débat d'orientation budgétaire 2026

#ENVIRONNEMENT

La Régie de l'Eau m2A étend sa compétence
à l'ensemble de l'Agglomération pour ses 140 ans 06

#DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un Pôle d'Excellence Cybersécurité
pour développer la filière numérique de m2A et du Sud Alsace 09

#FINANCES

L'INVESTISSEMENT TERRITORIAL INTÉGRÉ (ITI), UN OUTIL FINANCIER PARTENARIAL AU SERVICE DU TERRITOIRE DE m2A



Dans un contexte budgétaire contraint et encore incertain au niveau national, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) œuvre localement à la poursuite du développement économique du territoire, tout en veillant à préserver sa situation financière. Dans ce cadre, l'investissement territorial intégré (ITI) est un outil essentiel pour m2A, lui permettant de soutenir des projets en lien avec le Fonds européen de développement régional (FEDER) et la Région Grand Est, qui lui ont confié un montant global de plus de 7 millions d'euros pour la période 2021-2027.

En 2025, m2A attribue ainsi des subventions à cinq projets du territoire pour un total de 709 000 euros.

L'investissement territorial intégré, un outil européen pour des actions de proximité

L'Union européenne, dans le cadre de sa politique de cohésion économique et sociale, dispose d'un Fonds européen de développement régional (FEDER) pour financer des actions sur la période 2021-2027.

Pour faciliter l'application de cette politique et le déploiement d'actions de proximité, elle s'appuie en France sur la compétence des régions pour la mise en œuvre d'une stratégie territoriale urbaine, par le biais de l'outil suivant : l'investissement territorial intégré (ITI).



Ainsi, la Région Grand Est a lancé dans ce cadre un appel à candidature dans le cadre de l'investissement territorial intégré du Fonds européen de développement régional (ITI FEDER) à subvention globale.

En cohérence avec sa politique financière proactive de recherches de cofinancements pour stabiliser son budget tout en poursuivant le développement économique de son territoire dans un souci de proximité et de cohésion sociale, m2A a été l'une des deux seules intercommunalités à candidater et à être retenues, avec l'Eurométropole de Strasbourg.

Il s'agit d'un dispositif unique en France, la Région Grand Est étant la seule à avoir laissé ses territoires en gestion globale, c'est-à-dire en gestion intégrée de proximité sur les différentes phases d'examen d'un dossier.

La convention de gestion globale a été adoptée par la délibération du 25 septembre 2023 par le Bureau de m2A et a été signée le 10 novembre 2023 par la Région Grand Est et m2A.

Au sein de cette programmation 2021-2027 des ITI FEDER, m2A s'est alors vu confier une enveloppe de 7 millions d'euros pour subventionner des actions du territoire, répartie selon les axes d'intervention suivants :

Programme Régional 2021-2027	Axes retenus	Montant affecté
Une Europe plus intelligente	1.2 Augmenter le niveau d'appropriation du numérique sur le territoire	200 000 €
	1.3 Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	500 000 €
Une Europe plus verte	2.7 Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain et réduire toutes les formes de pollution	2 100 000 €
Une Europe plus sociale	4.6 Développer les projets culturels et touristiques du territoire en favorisant des actions durables	700 000 €
Une Europe plus proche des citoyens	5.1 Améliorer le cadre de vie des habitants	3 500 000 €
Assistance technique		217 000 €
TOTAL		7 217 000 €

Plus de 700 000 € de subventions de m2A en 2025

Pour bénéficier de ces fonds, tout projet fait l'objet d'une demande préalable adressée au Président de m2A par courrier.

Tout dossier soumis à l'instruction de m2A, via son service "Financements extérieurs", doit également faire l'objet d'un avis favorable du Comité de gouvernance de l'ITI et de la Commission Régionale de Programmation des Fonds européens pour bénéficier d'une subvention.

En 2025, cinq dossiers ont ainsi été jugés éligibles à une subvention de m2A dans le cadre de l'investissement territorial intégré du Fonds européen de développement régional (ITI FEDER), pour un montant total de 709 000 € :

- **130 000 € pour l'ouverture du tiers-lieu « Les Compotes » à Mulhouse »** (soit plus de 39% des coûts éligibles), qui s'implantera Place de la Bourse à Mulhouse. Le tiers-lieu est un lieu hybride : café de spécialités avec des produits locaux, un espace coworking avec une offre ultra flexible pour les travailleurs indépendants notamment, une programmation d'une trentaine d'événements par mois à des prix

accessibles, un espace pour les artisans et artistes pour des pop-up stores éphémères. Le lieu va vivre par les utilisateurs et pour eux. Engagé en économie sociale et solidaire, ce tiers-lieu proposera une offre à destination des publics fragiles et organisera des distributions et des collectes régulières en faveur des publics.

- **84 000 € pour l'ouverture des « Petites Cantines » à Mulhouse** (soit plus de 58% des coûts éligibles) ; un lieu solidaire autour du thème de l'alimentation qui s'articulera autour d'une cuisine semi-ouverte où les convives, accompagnés par des encadrants, pourront participer activement à la préparation des repas. Ce temps de cuisine partagée favorisera les échanges et la convivialité, aussi bien lors de la confection que lors du partage du repas. En tant que cuisine participative, le tarif par couvert est à prix libre après adhésion à l'association, également à prix libre. Ce fonctionnement garantit un accès inclusif, notamment pour les personnes défavorisées ou isolées, tout en valorisant la solidarité et la participation active.
- **125 000 € pour la création d'un laboratoire immersif aux « Studios 7K » de Seven Production sur le site de DMC à Mulhouse** (soit plus de 56% des coûts éligibles). Les « Studios 7K » sont un tiers-lieu audiovisuel innovant qui souhaite développer un plateau technique dédié aux technologies immersives (XR, captation virtuelle, mapping). Conçu comme un véritable laboratoire de l'immersif, cet espace de 80 m² accompagnera la création et la diffusion de contenus culturels et artistiques, l'accueil de résidences, la formation professionnelle en partenariat avec les acteurs locaux, ainsi que la recherche universitaire. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'innovation technologique, sociétale et environnementale, en mutualisant les ressources, en optimisant les infrastructures et en réduisant l'empreinte écologique grâce à des équipements éco-conçus et des solutions de virtualisation des décors.
- **270 000 € pour le soutien à l'opération « Professionnalisation de la filière théâtre jeune public et saison culturelle MOMIX » du CREA de Kingersheim** (Centre de Rencontre, d'Échanges et d'Animation) (soit plus de 28% des coûts éligibles), dont le projet MOMIX est un levier de développement social, en misant sur l'émancipation par la culture, le développement de l'esprit critique, l'ouverture culturelle, la création de lien social, le partage d'expérience entre concitoyens ; et ce, au travers de deux axes : la structuration de la filière professionnelle du théâtre jeune public, et la reconquête du public fragilisé et des familles par la mise en place d'actions de médiation.
- **100 000 € pour la rénovation du complexe sportif Edmond Vogt de Ruelisheim** (soit plus de 30% des coûts éligibles), avec le réaménagement (démolition, plâtre, cloisonnement et pose de plafonds) de l'ensemble des espaces d'accueil du public et des services associés, en vue d'y accueillir des manifestations culturelles, communales et associatives, en plus des activités sportives.

#ENVIRONNEMENT

LA RÉGIE DE L'EAU m2A ÉTEND SA COMPÉTENCE À L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMÉRATION POUR SES 140 ANS



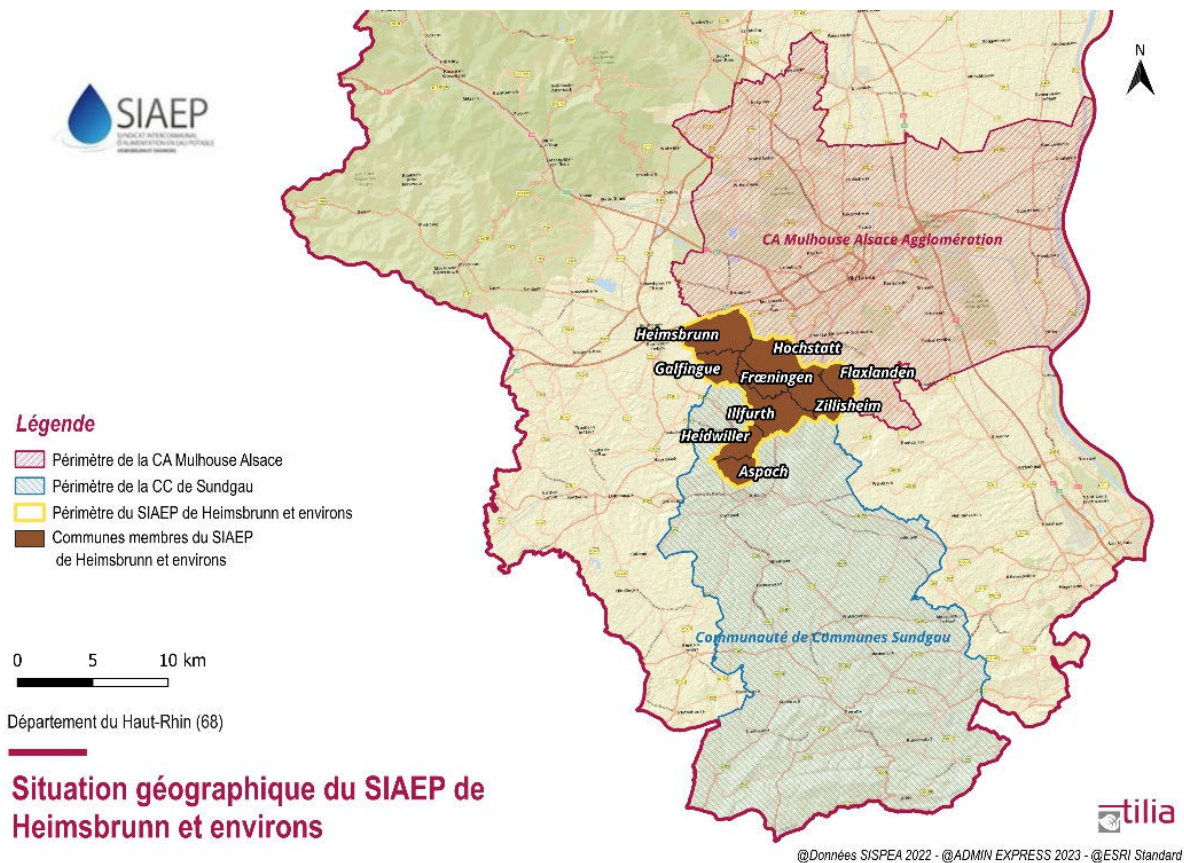
Avec son Projet de Territoire « Vision 2030 », Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est donné pour première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, avec notamment comme enjeu de garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité, par une gestion sûre et durable de la ressource en eau, dont elle a la compétence.

Sous son autorité organisatrice, la Régie de l'Eau m2A a été créée au 1^{er} janvier 2023 pour assurer la production et l'approvisionnement d'une eau de qualité sur le territoire. Pour ses 140 ans, la Régie de l'Eau m2A s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire, le SIAEP de Heimsbrunn ayant vocation à être dissout le 31 décembre 2025. Ainsi, avec l'arrivée des communes de Flaxlanden, Galfingue, Heimsbrunn et Zillisheim au 1^{er} janvier 2026, la Régie de l'Eau m2A aura désormais compétence sur 100 % du territoire.

La dissolution du SIAEP de Heimsbrunn et environs, nouvelle étape pour la Régie

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Heimsbrunn et environs (SIAEP Heimsbrunn et environs) était historiquement un syndicat intercommunal à vocation unique composé de neuf communes, auxquelles se sont substituées après transfert de compétences :

- la Communauté de Communes Sundgau (CCS), pour les communes de :
 - o Aspach,
 - o Frœningen,
 - o Heidwiller,
 - o Hochstatt,
 - o Illfurth,
- Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) pour les communes de :
 - o Flaxlanden,
 - o Galfingue,
 - o Heimsbrunn
 - o Zillisheim.



Il s'agit donc depuis 2019 d'un syndicat mixte fermé, dont les deux membres ont engagé à sa demande la procédure de dissolution avec effet au 1^{er} janvier 2026 par délibérations concordantes en date de fin 2024.

L'année 2025 a permis d'établir en co-construction le protocole de dissolution prévoyant les conditions de liquidation du syndicat et les principes de continuité de l'activité.

Un protocole de dissolution pour une transition efficiente vers la compétence de m2A

Pour assurer une continuité de l'activité, m2A et la Communauté de communes Sundgau ont dû établir un protocole de dissolution sur la répartition des biens, des contrats et le cas échéant du personnel.

- Concernant la répartition du patrimoine, elle se fait selon les principes suivants :
 - les biens meubles et immeubles** mis à la disposition du SIAEP par les anciennes communes membres seront transférés directement à m2A ou à la Communauté de Communes Sundgau (CCS) selon leur appartenance (par dérogation),
 - les biens dits traçables** sont répartis entre la CCS et m2A selon leur localisation sur les bans communaux des communes respectives,
 - les biens non traçables** (exemple : installations techniques non identifiées, frais d'arpentage non attribués...) sont répartis selon la clef de répartition suivante : **50% CCS - 50% m2A**,
 - les puits destinés à la production d'eau potable pour l'ensemble des communes historiquement membres du SIAEP, implantés sur le ban communal de Reiningue, reviendront à m2A.** Un travail devra être mené courant 2026 pour déterminer les modalités de facturation de l'eau entre la CCS et m2A à l'issue du contrat de délégation de service public avec VEOLIA prenant fin au 31 décembre 2026.

- **Concernant les emprunts en cours**, d'un montant total restant dû de 2,96 M€, ils prendront fin en 2042 et sont répartis de la manière suivante : **45 % m2A - 55 % CCS**.
- Le syndicat ne disposant pas de personnel en propre, la question de sa répartition ne se pose pas.

A l'issue de la signature de ce protocole, le processus de dissolution devra se poursuivre avec un premier arrêté préfectoral devant intervenir avant le 31 décembre 2025 pour constater la fin des compétences du syndicat, avec effet au 1er janvier 2026.

Le syndicat se maintiendra ensuite dans le seul but de procéder à ses opérations de liquidation.

Un deuxième arrêté préfectoral constatera ensuite les conditions dans lesquelles le syndicat est liquidé, sur la base d'un accord entre les deux intercommunalités membres, ou à défaut, d'un arbitrage du Préfet.

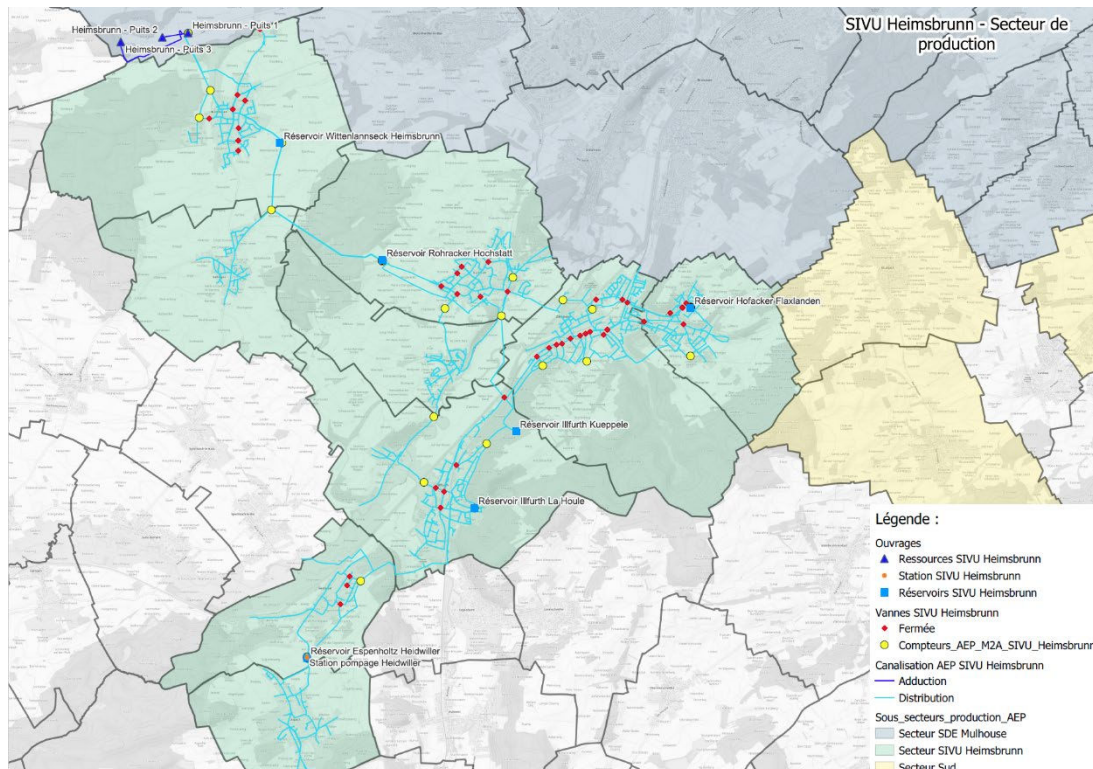
La liquidation du syndicat mixte interviendra selon l'actif et le passif qui seront constatés en début d'année 2026 dans les comptes administratifs et de gestion 2025.

Autorité organisatrice, m2A pourra alors garantir à l'ensemble de ses 39 communes un accès à une eau de qualité, par une gestion sûre et durable de la ressource en eau, à travers sa Régie de l'Eau m2A.

L'étude du Schéma directeur d'alimentation en eau potable de m2A en cours de finalisation a été faite en intégrant les besoins du SIAEP de Heimsbrunn. Les scénarios pour sécuriser la production et la distribution de l'eau permettront de garantir pour les années à venir une eau de qualité et en quantité sur les 4 communes appartenant à m2A, mais aussi pour les 5 autres communes ex-membres du SIAEP. La réflexion a été menée plus largement sur des interconnexions avec la Communauté de Communes Sundgau.



Tous ces investissements pourront faire l'objet d'aides de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC).



#DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN PÔLE D'EXCELLENCE CYBERSÉCURITÉ POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE NUMÉRIQUE DE m2A & DU SUD ALSACE



Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) œuvre de longue date à la transition numérique du territoire. Depuis 2013, elle a joué un rôle majeur pour le développement de la filière numérique sur le territoire, avec le développement du quartier Fonderie, KMØ, l'Ecole 42 ou encore le salon BE 5.0. En 2020, elle a d'ailleurs inscrit dans son Projet de Territoire "Vision 2030" son ambition de permettre la transformation numérique de l'industrie. Ainsi, m2A dans le cadre de sa stratégie numérique, entend développer les filières "IA" (intelligence artificielle) et "cybersécurité" indispensables pour répondre aux enjeux des secteurs publics et privés. A ces fins, elle s'engage désormais à animer avec les entreprises de son territoire et du Sud Alsace un Pôle d'excellence Cybersécurité.

La Cybersécurité, un enjeu majeur de territoire

Le sujet de la cybersécurité est omniprésent et indispensable à tous les secteurs d'activités publics (hôpitaux, armées, collectivités, établissements scolaires...) comme privés, pour lutter contre les cyberattaques et pour sécuriser l'intégration de l'intelligence artificielle dans les organisations.

De plus, cette filière constitue un vivier d'entreprises innovantes et un vecteur d'attractivité pour capter des talents, enjeu essentiel au développement économique local.

Par ailleurs, 23% des incidents recensés par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) concernent des collectivités (atteintes aux services de paie, prestations sociales, à la gestion de l'état civil, sabotage des services de traitement des ordures ménagères, des services de distribution d'eau...).

Selon une étude Cohesity de 2024, 92% des entreprises françaises victimes d'attaques ont déclaré avoir payé une rançon pour récupérer leurs données, les conduisant parfois à une cessation d'activités, particulièrement au niveau des TPE.

Face à cette croissance de cyberattaques, dans le cadre de sa Stratégie Nationale Cyber, l'État a mis en place en 2022 un « Campus Cyber » national, lieu dédié pour accueillir les entreprises, les services de l'Etat, les acteurs de la recherche, les organismes de formation, les associations, et leurs projets.



En complément, il a demandé à chaque Région de se doter d'un Campus régional afin de mailler l'ensemble du territoire français et de mobiliser toutes les compétences pour développer une filière économique forte.

Chaque Région étant libre de s'organiser, certaines ont choisi :

- d'avoir un seul site (Hauts-de France), ou une approche multisites (Nouvelle Aquitaine, Bretagne et Grand Est),
- d'y intégrer une dimension immobilière avec un lieu économique dédié à la cybersécurité sur des Campus (Campus de Niort), dans des Technopôles (Brest, ALIPTIC à Limoges, Anticipa à Lannion...) ou dans des quartiers numériques (EuraTechnologies à Lille).

La Région Grand Est a quant à elle souhaité mailler son territoire de « Pôle d'excellence cybersécurité » au plus près des territoires permettant ainsi de mettre en valeur des spécialités selon les acteurs et leurs atouts.



Elle a lancé en février 2024 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour faire labelliser 6 Pôles. Ces Pôles territoriaux doivent remplir certains critères pour être labellisés et co-financés par la Région :

- être représentatif de l'écosystème économique en y incluant les entreprises, les acteurs de la formation, les acteurs de la recherche et les collectivités,
- disposer d'un chef de file identifié,
- disposer d'un soutien fort (y compris financier) d'une communauté d'agglomération de plus de 100 000 habitants, d'une communauté urbaine ou d'une métropole du Grand Est, pour assurer la pérennité des projets ; ce soutien se traduisant par des lettres officielles des exécutifs concernés,
- avoir une dynamique de spécialisation, motivée par rapport à une expertise ou une compétence, à savoir une compétence discriminante et exclusive à l'échelle régionale, sur laquelle le Pôle produit de la ressource,
- répondre à des besoins de proximité pour le secteur privé comme public,
- disposer de lieux d'accueil pour les publics ciblés.

m2A et les acteurs locaux engagés pour un Pôle d'excellence Cybersécurité local

m2A, sur sollicitation des acteurs de son territoire, a porté une démarche d'animation visant à structurer un consortium, une future offre de service et un modèle économique facilitant l'amorçage.

Cette démarche a permis à m2A de déposer une candidature auprès de la Région Grand Est dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt, candidature soutenue par l'État, pour le compte d'un consortium regroupant une vingtaine de partenaires, issus :

- **des entreprises** : Systancia, NXO, KMØ, AGORA, Calycé, Wudo, EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg...,
- **de la recherche/formation** : Université de Haute-Alsace (UHA), Centre de formation d'apprentis (CFAI), École 42,

- **du secteur public** : gendarmerie, Groupe hospitalier de la région Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA), communes,
- **des branches professionnelles** : France Chimie Grand Est, Pôle Véhicules du Futur, Pôle Textile Alsace, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Conformément au cahier des charges, une feuille de route sur 3 ans a été établie, mettant en avant une spécialité de m2A dans le domaine de la cybersécurité appliquée à l'Industrie, en lien avec l'IA, avec 4 axes pour 2026 :

- Programme d'orientation : développement d'outils internet,
- Programme de sensibilisation et formations,
- Programme d'accompagnement et d'innovation : prestations de services (montée en compétences, réglementation, technique, informatique),
- Développement et promotion des compétences Cyber.

Deux lieux "vitrine" ont été proposés pour répondre aux critères d'accueil d'événements de sensibilisation :

- **à destination du secteur public** :
 - o la Maison du Territoire,



- **à destination des entreprises** :
 - o le Village industriel de la Fonderie - Pôle Industrie du Futur & Numérique,
 - o la Maison de l'Industrie de l'UIMM Alsace.



Le budget prévisionnel du Pôle pour le déploiement de la feuille de route sur 3 ans est de 702 000 €, sur la base de cofinancements publics et privés, avec l'engagement par m2A d'assurer le portage juridique et l'animation pendant 3 ans, avec la répartition suivante :

- un agent chargé d'animer la filière numérique en particulier sur l'IA et la cybersécurité,
- un soutien financier prévisionnel de 100 800 € sur 3 ans (après déduction des subventions régionales prévisionnelles).

Le déploiement de cette feuille de route fera l'objet d'un conventionnement annuel avec la Région Grand Est en cas de labellisation.

Dès 2026, près de 200 000 € de financement de m2A en soutien à la filière numérique

Compte tenu de l'intérêt de cette filière pour le territoire, m2A s'engage pour 2026 à hauteur de :

- **96 500 € (fonctionnement) au titre de la mise en œuvre en 2026 du plan d'action du Pôle d'excellence Cybersécurité** à destination des industries du territoire et du Sud Alsace,
- **100 000 € (investissement) au titre de la structuration en parallèle d'une plateforme d'accompagnement IA et Cybersécurité**, pour les TPE et PME, sur la base de démonstrateurs numériques.

Par cet engagement et toujours dans une démarche de co-construction public-privé, m2A agit pour :

- disposer d'un centre de ressources labellisé par la Région Grand Est en proximité pour répondre aux questions et accompagner les besoins dans le domaine de la cybersécurité et de l'IA,
- disposer d'un lieu vitrine permettant d'accueillir des TPE, PME,
- renforcer son écosystème numérique et industriel,
- favoriser l'attractivité des métiers liés à l'IA et à la Cybersécurité.